



LANCEMENT DE L'ÉVALUATION DE LA VAGUE A

24 octobre 2024



PROGRAMME

13h30 – 13H50

Introduction de Stéphane Le Bouler, président par intérim du Hcéres

13h50 – 14h30

Présentation de Pierre Glaudes, directeur du département d'évaluation des établissements et questions-réponses

14h30 – 15H00

Présentation de Lynne Franjié, directrice du département d'évaluation des formations et questions-réponses

15H00 – 15H20

Pause

15h20 – 15h50

Présentation d'Olivier Bonneau, directeur par intérim du département d'évaluation de la recherche et questions-réponses

15h50 – 17h00

Débat sur quelques enjeux-clés de l'évaluation, animé par Stéphane Le Bouler et les directeurs



Département d'évaluation des établissements (DEE)

PROCESSUS ET RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS VAGUE A

Pierre Glaudes
Directeur du DEE
24 octobre 2024



CALENDRIER (1)

OCTOBRE 2024

24 OCTOBRE
2024

NOVEMBRE -
DÉCEMBRE
2024

DÉCEMBRE 2024 –
JANVIER 2025

NOVEMBRE 2024 -
JANVIER 2025



**Publication des
documents de
la vague A**

**Réunion de
lancement**

**Rencontres
stratégiques
et ateliers
thématiques**

**Rencontres
autour de
l'évaluation des
entités de
recherche et
des formations**

**Rencontres
opérationnelles**

CALENDRIER (2)

30 MAI 2025



16 JUIN
2025



SEPTEMBRE 2025
- MAI 2026



DÉCEMBRE 2025
- OCTOBRE 2026



**Dépôt des dossiers
d'autoévaluation
des entités de
recherche**

**Dépôt des dossiers
d'autoévaluation
des formations,
établissements et
CT**

**Visites des
établissements et des
CT et entretiens
d'évaluation des
entités de recherche
et des formations**

**Publication
des rapports**

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

CARACTÉRISTIQUES

Un référentiel commun et modulable, qui prend en compte les spécificités des établissements, organisé en 3 domaines et 18 références

D1

Le pilotage
stratégique
et opérationnel

D2

La politique de
recherche,
d'innovation,
d'inscription de la
science dans la
société

D3

La politique de
formation, de vie
étudiante et vie de
campus

RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION

ÉCOLES CULTURE, ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (EESPIG)

Des référentiels adaptés aux spécificités de ces écoles et une réduction du nombre de critères par rapport au référentiel établissement.

Pour les écoles culture, une complémentarité avec le référentiel d'évaluation des formations des écoles culture.

Pour les écoles d'art et les EESPIG, un plan permettant une meilleure flexibilité par rapport à l'importance relative de telle ou telle mission (découpage en 8 domaines).

RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, DE TRANSFERT ET D'INNOVATION DES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

Organisé en deux domaines :

1. La stratégie et la gouvernance des activités dans les domaines de la recherche, du transfert et de l'innovation :

Politique de conventionnement avec la/les université(s)

Inscription dans l'environnement, politique partenariale

Gouvernance en matière de recherche, de transfert et d'innovation

2. Le pilotage des activités de recherche, de transfert et d'innovation.

ÉVALUATION INTÉGRÉE DES ÉTABLISSEMENTS EN TROIS PHASES

1

Phase à « grain fin » :

- Évaluation des entités de recherche
- Évaluation des formations de l'établissement

2

Phase de consolidation :

- Production des rapports d'évaluation sur les trois cycles de formation
- Synthèse de l'évaluation des entités de recherche de l'établissement

3

Phase d'évaluation institutionnelle au vu des résultats des évaluations précédentes :

- Évaluation des objectifs stratégiques poursuivis par l'établissement au vu des moyens mobilisés et des résultats obtenus
- Évaluation de sa capacité à en suivre le déploiement

PROCESSUS D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE (1)

LE DOSSIER D'AUTOÉVALUATION

Le dossier d'autoévaluation (DAE) en trois parties.

- ◆ Un **rapport d'autoévaluation** ;
- ◆ Des annexes ;
- ◆ Les **axes stratégiques** de l'établissement pour le contrat à venir.

Une trame de l'autoévaluation complétée par l'établissement référence par référence.

PROCESSUS D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE (2)

COMPOSITION DU COMITÉ, VISITE, PRODUCTION DU RAPPORT

Composition du comité

Prise en compte des propositions de l'établissement.

Consultation de l'établissement pour la détection des conflits/liens d'intérêt.

Visite

10-60 entretiens avec des interlocuteurs externes et internes.

Une concertation avec l'établissement et des possibilités de propositions.

Une validation finale sous la responsabilité du comité.

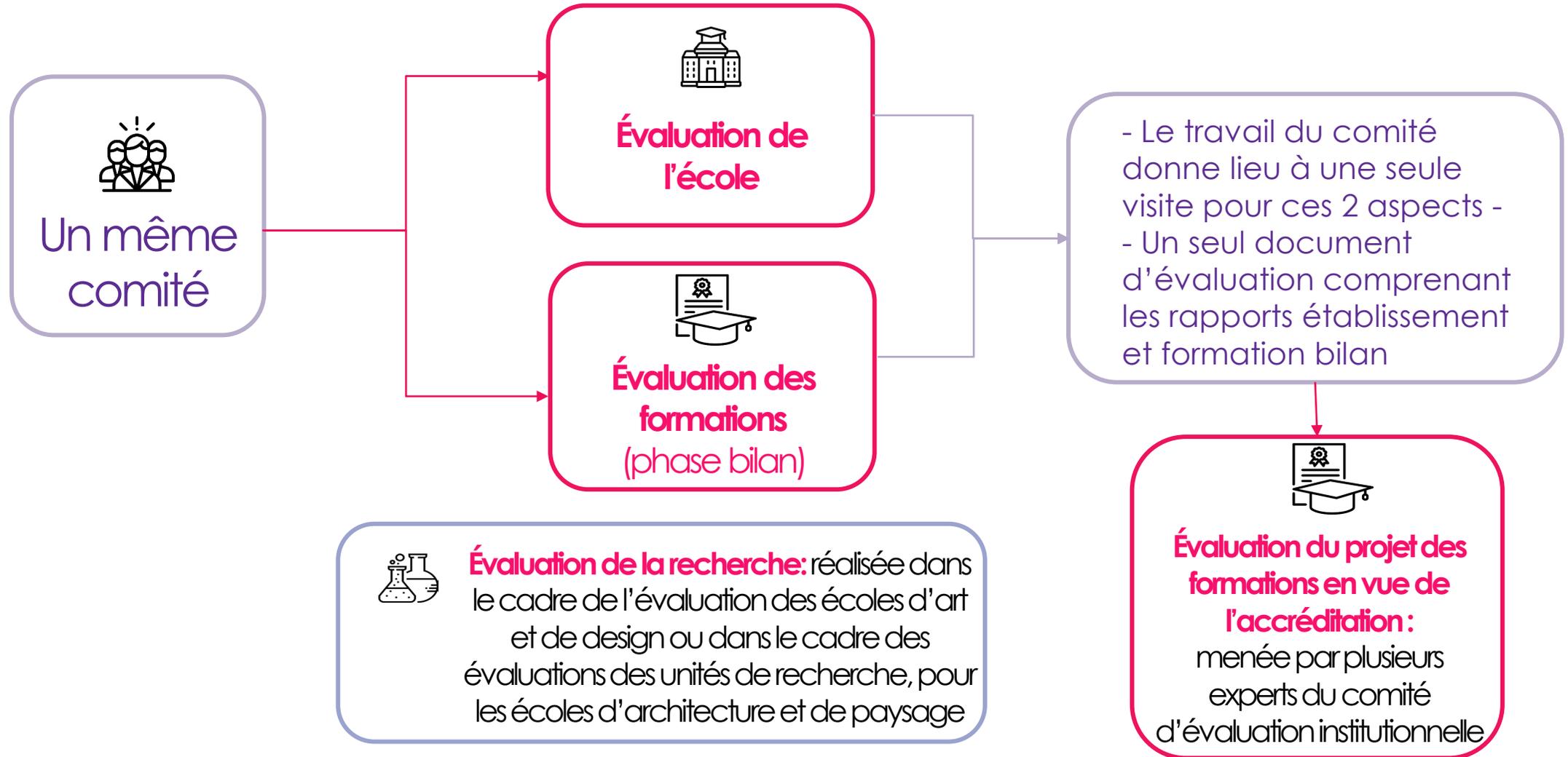
Aucune restitution devant l'établissement à l'issue de la visite.

Phase contradictoire avant publication du rapport :

Des observations (sur le rapport provisoire) soumises au comité.

Une réponse de l'établissement publiée à la suite du rapport définitif.

ÉVALUATION INTÉGRÉE DES ÉCOLES D'ART ET DE DESIGN ET DES ÉCOLES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE



ÉVALUATIONS COORDONNÉES AVEC LA CTI ET LA CEFDG

Complémentarité des référentiels de la CTI/CEFDG et des référentiels du Hcéres

Avec la CTI

Une visite commune pour limiter la mobilisation de l'établissement et pour croiser les évaluations

EPE : les résultats de la CTI sur l'école d'ingénieurs devenus établissement composante sont communiqués aux experts évaluant l'EPE

Lorsqu'une visite commune n'est pas possible, les résultats de la CTI sont communiqués aux experts du Hcéres

Avec la CEFDG

La data sheet de la CEFDG complète la documentation remise aux experts du Hcéres

Évaluation successive : les résultats de la CEFDG sont communiqués aux experts du Hcéres

Un expert de la CEFDG intègre le comité du Hcéres

CONTACTS

Pierre GLAUDES

DIRECTEUR

01 55 55 63 63

Florian MARQUIS

CHEF DE DÉPARTEMENT

01 55 55 60 36

Évelyne CORNEZ

CHEFFE DE DÉPARTEMENT ADJOINTE

01 55 55 64 54

Pour toute question : dir.etablissement@hceres.fr



Département d'évaluation des formations (DEF)

PROCESSUS ET RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION DES FORMATIONS VAGUE A

Lynne Franjé
Directrice du DEF
24 octobre 2024



LA VAGUE A EN CHIFFRES



1508 FORMATIONS

695 formations du 1^{er} cycle

- 296 licences
- 249 licences professionnelles
- 134 BUT
- 14 DEUST
- 2 diplômes d'établissement conférant le grade de licence

632 formations du 2^e cycle

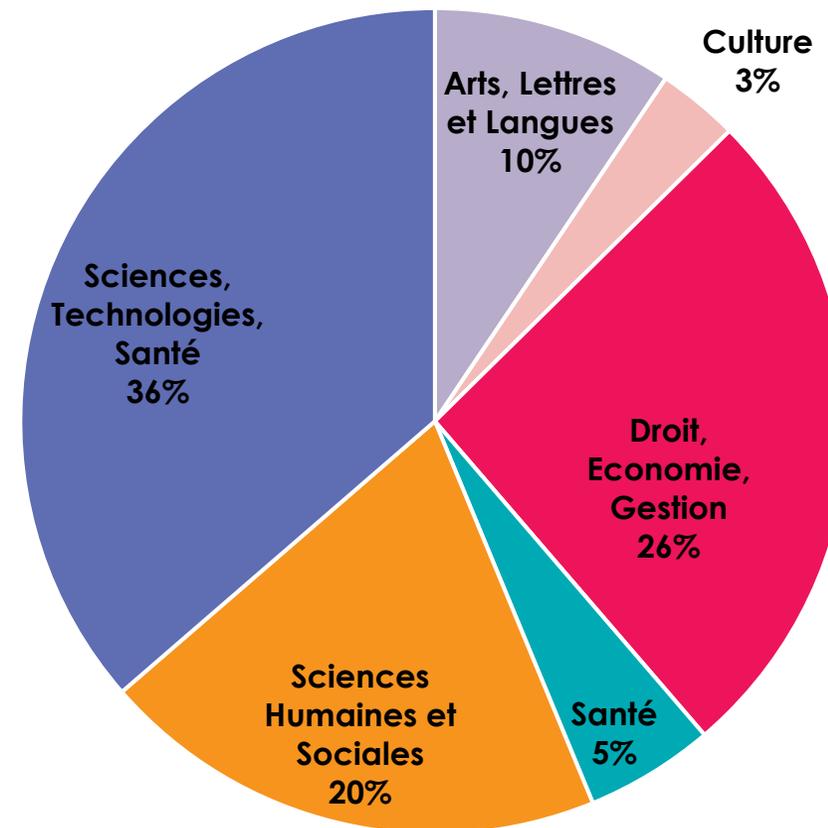
- 624 masters
- 3 diplômes d'IEP
- 4 diplômes d'établissement ou nationaux conférant grade de master
- 1 diplôme de l'ENS

73 formations de santé

46 formations du domaine de la culture (art, design, architecture)

62 formations doctorales

RÉPARTITION DES FORMATIONS DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE PAR DOMAINE



LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION DES FORMATIONS

1

Aider les formations à améliorer leurs activités et leurs résultats, en vue de leur accréditation

À travers la définition de critères indispensables à l'accréditation, qui guident l'évaluation des formations, étape préalable et obligatoire à l'accréditation, et la formulation d'avis d'accréditation

2

Fournir aux établissements des instruments de pilotage de leur stratégie propre, définie en lien avec l'État, dans le cadre de leur dialogue contractuel

Par une évaluation intégrée, qui apprécie le lien entre la stratégie, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus

3

Répondre aux attentes de l'État de disposer sur les formations, de diagnostics clairs, d'avis d' de données robustes et d'éléments de comparaison maniables, validés collégialement, quant à la mise en œuvre des **dispositions réglementaires et des orientations politiques nationales**

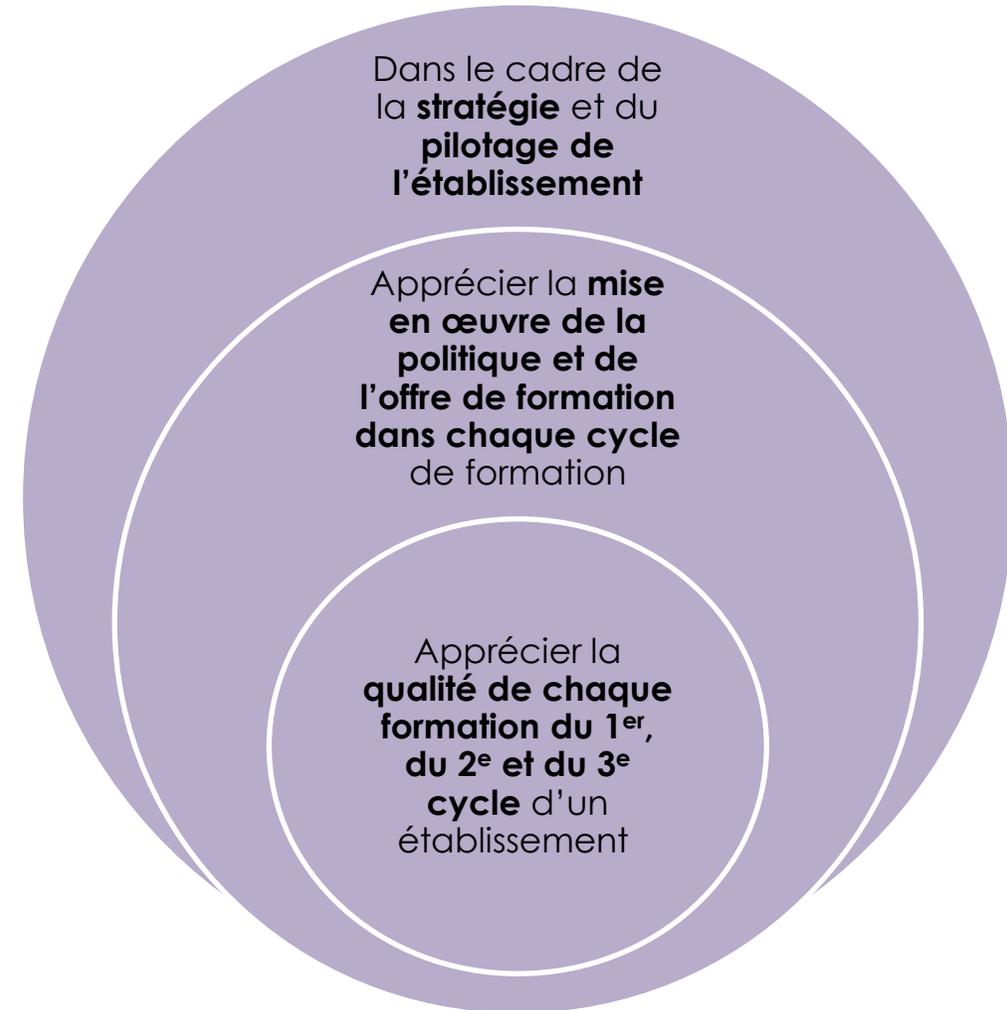
Par une évaluation appuyée sur des données objectivables, appréciées sur la base d'ordres de grandeur nationaux

UNE ÉVALUATION DES FORMATIONS ARTICULÉE À CELLE DES ÉTABLISSEMENTS

Une évaluation du lien stratégie-moyens-résultats de l'établissement (politique de la formation) et des formations

par l'analyse de la **déclinaison de la politique de formation** de l'établissement :

- par cycle
- par formation



LES RAPPORTS DE L'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Le département d'évaluation des formations produit et transmet aux établissements et aux tutelles (MESR, Culture) en vue de l'accréditation :

1

Des rapports d'évaluation du bilan de chaque formation (1^{er}, 2^e, 3^e cycle) incluant un avis provisoire d'accréditation pour chaque formation du 1^{er} et 2^e cycle.

2

Des rapports d'évaluation du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle (lorsque le nombre de formations le justifie), transmis aussi au comité d'évaluation institutionnelle.

3

Des avis d'accréditation définitifs pour chaque formation du 1^{er} et du 2^e cycle en demande d'accréditation



RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Des référentiels construits en miroir avec le référentiel de l'évaluation des établissements (domaine « Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus ») pour permettre d'apprécier, de manière intégrée :

- La déclinaison de la politique d'établissement dans les formations
- La manière dont les formations se saisissent de la politique de l'établissement et développent leurs propres initiatives

Des référentiels établissement et formations mis en cohérence avec le référentiel national qualité (Qualiopi) pour permettre la certification qualité des établissements de l'ESR sur la base de l'évaluation par le Hcéres.

Des référentiels qui permettent une évaluation qui s'opère au niveau accrédité :

- **Mention** : DEUST, L, LP, BUT (spécialité), M
- **Option** : DNA, DNSEP
- **Diplômé accrédité** : DFA, DFG, diplôme d'État, capacité, DEEA, DEA, DEP
- **Doctorat** : formation doctorale (dans le périmètre d'une école doctorale)



RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

- Un « **socle commun** » aux **3 cycles de formation** articulé autour de **4 domaines** ;
- **Trois référentiels tenant compte des spécificités des cycles de formation** :

Référentiel du 1^{er} et du 2^e cycle

DEUST, L, LP, BUT, M,
Formations de santé,
Grades L et M,
Formations portées par des
écoles culture,
établissements-
composantes d'EPE/ de GE)
(13 références, 37 critères)

Référentiel du 1^{er} et du 2^e cycle du domaine de la culture

DNA, DNSEP, DEEA, DEA, DEP, etc.
(11 références 17 critères) (portés
par des écoles culture
autonomes, hors établissements-
composantes)

Référentiel du 3^e cycle

Formations doctorales dans le
périmètre de chaque ED.
(14 références, 52 critères,
1 domaine « projet »
supplémentaire pour les ED en
restructuration)

Des **modulations possibles** pour tenir compte des spécificités des formations et des établissements. Cf. [Repères pour l'autoévaluation des formations](#)



RÉFÉRENTIEL DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Une organisation du référentiel en 4 domaines, 13 références, 37 critères :

- La **politique et la caractérisation de la formation** (4 réf., 17 critères).
- L'**organisation pédagogique** de la formation (4 réf., 9 critères).
- L'**attractivité, la performance et la pertinence de la formation** (3 réf., 4 critères).
- Le **pilotage et l'amélioration continue** de la formation (2 réf., 7 critères).

RÉFÉRENTIEL DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE FORMATIONS CULTURE

Une version du référentiel d'évaluation des formations du 1^{er} et du 2^e cycle qui tient compte de la **taille et de l'organisation d'une école d'art et de design**

- ❖ Seuls les **références/critères** (11 réf., 17 critères) qui appellent des **spécificités par diplôme** y sont retenus
- ❖ Les **autres références/critères** (2 réf., 20 critères) sont appréciés **dans le cadre de l'évaluation de l'établissement**



RÉFÉRENTIEL DU 3^E CYCLE

Un référentiel d'évaluation de la formation doctorale définie et mise en œuvre dans le périmètre de chaque école doctorale (ED, CD, UR, etc.)

- **Inscription du doctorat dans la politique de formation de l'établissement** : formation à la recherche, expérience professionnelle du doctorant, encadrement du doctorat, accompagnement des HDR.
- **Inscription du doctorat dans la politique de recherche de l'établissement** : formation par la recherche, participation des doctorants à la vie et à la production scientifique de l'établissement.
- **Inscription du doctorat dans la politique partenariale de l'établissement** : internationalisation du doctorat, inscription dans la politique de site.

Une organisation du référentiel en 4 domaines, 14 références, 52 critères :

- ❖ La **politique de la formation doctorale** menée dans le périmètre de l'école doctorale (5 réf., 23 critères).
- ❖ Les **dispositifs de formation, d'accueil et d'encadrement** des doctorants (4 réf., 17 critères).
- ❖ **L'attractivité, la performance et la pertinence** de la formation doctorale (3 réf., 5 critères).
- ❖ Le **pilotage et l'amélioration continue de la formation** doctorale (2 réf., 7 critères)

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Évaluation du 1^{er} et du 2^e cycle

Phase bilan (juin à février) :

- étude des dossiers d'autoévaluation
- Entretiens à distance :
 - * responsables du pilotage politique et administratif des formations
 - * responsables d'un échantillon de panels de formations par cycle

Phase projet (avril à juin) :

- Étude des fiches-projets de certaines catégories de formations
- Entretiens à distance ou sur site :
 - *responsables d'un panel de formations (nouvelles, problématiques)

Évaluation du 3^e cycle

Phase conjointe bilan et projet (juin à février) :

- étude des dossiers d'autoévaluation
- entretiens sur site :
 - *responsables du pilotage politique et administratif de la formation doctorale
 - *responsables de la formation doctorale
 - *panel de doctorants de chaque ED

LES MODALITÉS DE L'AUTOÉVALUATION DU BILAN DES FORMATIONS

L'évaluation du bilan des formations s'appuie sur les dossiers d'autoévaluation des formations et de l'établissement :



L'autoévaluation de chaque formation, fondée sur les référentiels d'évaluation des formations du Hcéres et incluant :



Une analyse des références et des critères fondée sur des éléments de preuve systématique : données qualitatives, données quantitatives, documents ayant valeur de preuve en nombre réduit ;



Un auto-positionnement de la formation sur chaque critère du référentiel (échelle de 1 à 5, niveaux définis) ;



L'autoévaluation de la politique de formation menée dans le cadre de l'autoévaluation institutionnelle (fondée sur le domaine « Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus » du référentiel d'évaluation des établissements)

LA COMPOSITION DES DOSSIERS D'AUTOÉVALUATION



DAE Formations 1^{er} et 2^e cycle :

un **document unique** rassemblant les données qualitatives et quantitatives (fichier Excel),

- **Trois trames** suivant le référentiel du 1^{er} et du 2^e cycle : 1^{er} cycle (**DAE 11**), 2^e cycle (**DAE 21**), 2^e cycle en 5 ans (**DAE 22** : IEP, Orthophonie, ENS)
- **Trames en trois onglets** : Présentation, Données de caractérisation, Données et analyse

DAE Formations 1^{er} et 2^e cycle des écoles autonomes du domaine de la culture (art, design, architecture, paysage)

un **document rassemblant les données qualitatives** (fichier texte)

- **Une trame** suivant le référentiel des formations des écoles du domaine de la culture (**DAE 01**)

un **tableau de données** quantitatives et d'auto-positionnement (fichier Excel)

- **Une trame en trois onglets** : Présentation, Données de caractérisation, Données (**DAE 02**)

DAE 3^e cycle

un **document rassemblant les données qualitatives** (fichier texte)

- **Une trame** suivant le référentiel du 3^e cycle (**DAE 31**)

un **tableau de données** quantitatives et d'auto-positionnement (fichier Excel)

- **Une trame en trois onglets** : Présentation, Données de caractérisation, Données (**DAE 32**)

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DU PROJET DE FORMATIONS

Une évaluation allégée du projet de formations en vue de l'accréditation



Une évaluation du projet formations dans certains cas de figure uniquement :

- Une **fiche-projet pour certaines catégories de formations** :
 - Création ex-nihilo
 - Création à partir d'une restructuration (changement d'intitulé, fusion, scission)
 - Renouvellement d'accréditation après un avis défavorable ou réservé
- Un **tableau de l'offre de formation en demande d'accréditation**

*Pas de dépôt auprès du Hcéres d'un dossier d'accréditation / projet de l'offre de l'établissement

Une évaluation du projet centrée sur :

- **les nouveautés et les évolutions dans les 4 domaines du référentiel**, prévues pour la prochaine accréditation,
- la réponse aux **recommandations du Hcéres**.



LES COMITÉS D'EXPERTS

Une organisation des comités d'évaluation cohérente avec l'évaluation intégrée :

Pour chaque université :

- 1 comité 1^{er} et 2^e cycle commun ou deux comités séparés en fonction de la taille de l'établissement,
- 1 comité 3^e cycle en fonction de la taille de l'établissement.

* Évaluation des formations portées par les écoles (ingénieur, IEP, etc.) et les établissements-composantes par les comités des universités du site.

* Évaluation des formations portées par les écoles autonomes du domaine de la culture par le comité d'évaluation institutionnelle

Chaque établissement a un conseiller scientifique référent qui :

- est l'interlocuteur privilégié de l'établissement,
- suit la totalité des comités de l'établissement, sauf exception liée à la taille de l'établissement,
- est responsable de la cohérence de l'évaluation des formations et des cycles,
- est le référent des deux autres départements (DEE et DER) pour l'évaluation intégrée.

CALENDRIER DE L'ÉVALUATION DES FORMATIONS DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Étapes de l'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et du 2^e cycle

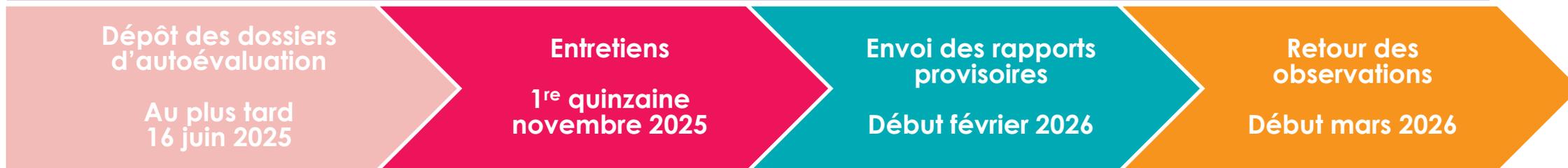


Étapes de l'évaluation du projet de formations du 1^{er} et du 2^e cycle



CALENDRIER DE L'ÉVALUATION DES FORMATIONS DU 3^E CYCLE

Étapes de l'évaluation du bilan et du projet des formations du 3^e cycle



Étapes en vue de l'accréditation 3^e cycle



CALENDRIER DE L'ÉVALUATION DES FORMATIONS DES ÉCOLES DU DOMAINE CULTURE

Étapes de l'évaluation du projet des formations du 1^{er} et du 2^e cycle





RESSOURCES POUR L'AUTOÉVALUATION

Outre les référentiels, un certain nombre de **documents** sont publiés sur le **site du Hcéres, pour accompagner** au mieux les établissements **dans l'évaluation du bilan et du projet des formations.**

- [Processus d'évaluation des formations](#)
- [Repères pour l'autoévaluation des formations](#) incluant le Glossaire pour l'évaluation des formations
- [Liste de documents pour l'évaluation des formations](#)

Phase bilan :

- Trames des dossiers d'autoévaluation (par cycle)

Phase projet :

- Trames des fiches-projets des formations



CONTACTS

Lynne FRANJIE, Directrice du Département d'Évaluation des formations, lynne.franjie@hceres.fr

Eric BOUTOUYRIE, Chef du Département d'évaluation des formations, eric.boutouyrie@hceres.fr

Pour toute question :

- Processus global : dir.formationen@hceres.fr
- 1^{er} et 2^e cycle : formationen@hceres.fr
- 3^e cycle : formationen-doctorales@hceres.fr
- Écoles du domaine de la culture (écoles d'art, de design, d'architecture et de paysage) : formationen-culture@hceres.fr



Département d'évaluation de la recherche (DER)

RÉUNION DE LANCEMENT DE LA VAGUE A

Olivier Bonneau
Directeur par intérim du DER
24 octobre 2024



LE DÉPARTEMENT D'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

LE DÉPARTEMENT D'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE PRODUIT :

1

Des rapports d'évaluation des entités de recherche (y compris recherche clinique).

2

Une synthèse, par établissement universitaire, appréciant son activité en recherche par intégration des évaluations de chacune de ses entités de recherche.

Articuler l'évaluation des ER avec l'évaluation des établissements en adoptant une approche *longitudinale* de l'évaluation de la recherche, allant :

- de l'évaluation de ses « briques de base »,
- à celle de la politique recherche de l'établissement.



1 - ÉVALUATION DES ENTITÉS DE RECHERCHE



QUELQUES DONNÉES



513 entités de **recherche** attendues pour la vague

Par domaine, la répartition est :



La liste des entités à évaluer a été établie à partir des déclarations des établissements.
Le Hcéres n'évalue plus les fédérations (sauf OSU et MSH).

ÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

Une appréciation contextualisée des laboratoires, tenant compte de l'environnement institutionnel et territorial, que les laboratoires décrivent.

Une approche qualitative s'appuyant sur un portfolio contenant le choix de réalisations marquantes de l'UR. Les données quantitatives de production, utilisées de façon responsable, viennent en soutien de l'analyse qualitative.

Une évaluation menée par un comité de pairs
Experts, experts institutionnels, et experts PAR, sans conflit d'intérêt.

Une approche fondée sur l'**autoévaluation du bilan**.

La prise en compte de la **trajectoire de l'unité de recherche**, incluant son projet.

Deux documents à renseigner : le document d'autoévaluation et le fichier des données de caractérisation et de production.

DÉMARCHE POUR LA VAGUE A

Après concertation avec nos partenaires et en s'appuyant sur notre retour d'expérience des vagues C, D et E.

- ✓ Alléger le référentiel et le DAE.
- ✓ Insister sur la stratégie, la démarche scientifique et les résultats.
- ✓ Promouvoir l'évaluation qualitative (faits marquants-portfolio).

LA TRAME DU DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION

1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

2 - INTRODUCTION DU PORTFOLIO

3 - AUTOÉVALUATION DU BILAN

4 - TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

LE PORTFOLIO

Le portfolio fait l'objet d'une introduction qui décrit sa composition et qui justifie les choix opérés dans sa composition.

Le support de l'évaluation qualitative des activités de l'unité.

Un ensemble d'éléments que l'unité juge représentatifs de ses activités, de ses missions de son environnement de recherche et de ses réalisations.

AUTOÉVALUATION DU BILAN

Un référentiel composé de trois domaines d'évaluation :

D1.

**Objectifs scientifiques,
organisation et ressources
de l'unité**

D2.

**Les résultats, le
rayonnement et
l'attractivité scientifiques
de l'unité**

D3.

**Inscription des activités de
recherche dans la société**

Des domaines déclinés en une série de références :

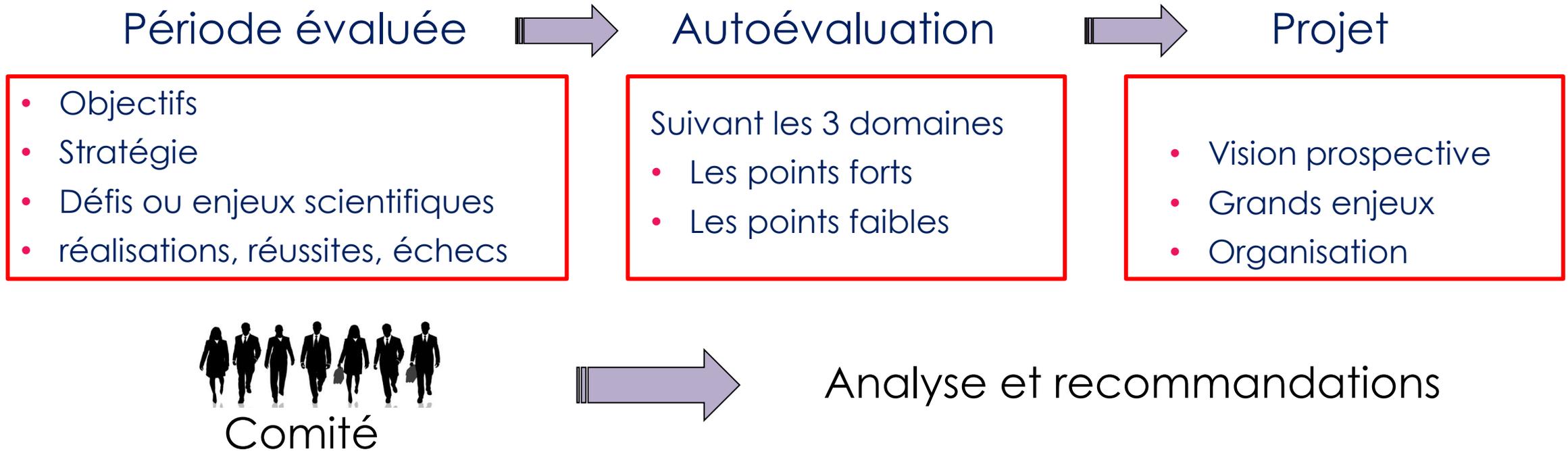
- **D1** : 4 références (15 critères)
- **D2** : 4 références (13 critères)
- **D3** : 3 références (13 critères)

LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Elle est entendue selon deux dimensions :

- la dynamique de recherche,
- l'organisation de l'unité.

Elle prend en compte le projet



LES DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET DE PRODUCTION

Un fichier de 7 onglets :

- ◆ 1. Informations administratives
- ◆ 2. RH (pré-remplissage possible)
- ◆ 3. RH en doctorat (export possible à partir de l'espace ADUM)
- ◆ 4. Ressources financières
- ◆ 5. Production scientifique (identifiant HAL) 
- ◆ 6. Indices de reconnaissance
- ◆ 7. Données du prochain contrat (copier-coller possible à partir de 2.)

- S'appuyer sur les données pour l'autoévaluation
- Donner du sens aux données



2 – LES SYNTHÈSES « RECHERCHE »



SYNTHÈSES « RECHERCHE » D'ÉTABLISSEMENT

1. Ces synthèses proposent à la fois une **caractérisation de la recherche de l'établissement** (incluant un volet sur l'implication des organismes) et une **analyse intégrée des résultats de l'évaluation des entités de recherche**. Elles peuvent être adaptées en fonction du dialogue amont avec les établissements.
2. Elles **prennent en considération les objets non évalués** (labex, IHU, pôles de compétitivité, fédérations etc.) et bénéficient des données fournies par l'OST.
3. Le périmètre des UR est **décidé avec l'établissement**.
4. Elles sont destinées :
 - aux experts en charge de l'évaluation de la politique recherche des établissements dans le cadre de **l'évaluation intégrée**,
 - aux établissements, aux organismes de recherche, à la DGRI, à la DGESIP, aux cabinets ministériels, aux régions, aux rectorats, **ce sont des outils de pilotage**.
5. Elles sont **rendues publiques**.



3 - LE CALENDRIER



LE CALENDRIER (PHASE DE PRÉPARATION)

- 1. Novembre – décembre 2024** : ateliers thématiques recherche sur site
- 2. Janvier-février 2025** : visioconférences dans le cadre du dialogue amont entre le département d'évaluation de la recherche du Hcéres et les gouvernances recherche des établissements (modalités des entretiens, le rôle de la tutelle dans l'évaluation, périmètre de la synthèse recherche, points particuliers).
- 3. Décembre 2024-janvier 2025** : premiers contacts des Conseillers Scientifiques (CS) avec les DU.
- 4. 31 mai 2025** : dépôt des DAE (attention au rétroplanning au sein des établissements).
- 5. Septembre 2025-mars 2026** : entretiens avec les unités.

CONTACTS

RECHERCHE

Olivier **BONNEAU**

DIRECTEUR par intérim

olivier.bonneau@hceres.fr

Astrid **LANOUE**

CHEF DE DÉPARTEMENT

01.55.55.62.54

Laura **ARMALET**

CHEF DE DÉPARTEMENT ADJOINTE

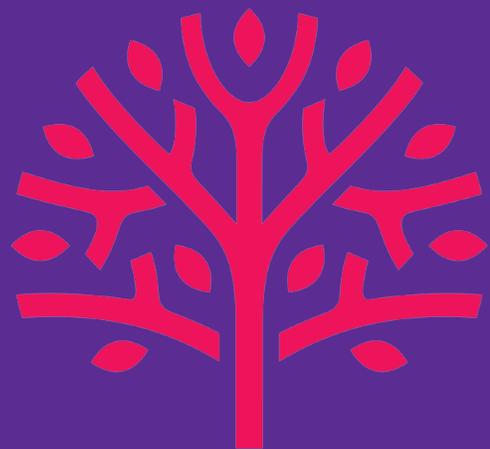
01.55.55.60.92

Marie-Laure **TAILLIBERT**

CHARGÉE DE MISSION ADMINISTRATIVE

01.55.55.61.18

Pour toute question : dir.der@hceres.fr



[hceres.com](https://www.hceres.com)

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)